



Compte Rendu CSNPA du 8 décembre 2020

Présents : Elisabeth Louesdon Présidente
Lionel Avot Responsable du site CSNPA et Inscriptions aux TDF
Jean-Marie Massot Trésorier
Christine Mars Membre
Bruno Rostan Membre
Stéphane Maitrot Membre Copté

Une réunion en visioconférence extraordinaire de la CSNPA a eu lieu mardi 8 décembre de 20h30 à 22h afin de répondre à des questions inhérentes aux qualifications des patineurs et à l'organisation de la reprise des compétitions.

La sélection des patineurs pour les championnats 1&2, la coupe de France et le critérium.

En théorie la sélection des patineurs se fait en fonction des points marqués dans au moins une compétition de la saison.

En pratique, devant le risque que certains patineurs se retrouvent sans compétition du fait d'une annulation, il a été décidé que tous les patineurs licenciés étaient sélectionnables.

Seront sélectionnés en premier lieu les patineurs ayant marqué des points lors des compétitions de la saison, puis les quotas seront complétés par les patineurs licenciés sans compétition en fonction du french ranking de la saison 2019/2020.

Les compétitions CSNPA :

Les compétitions organisées le week-end du 13/14 février porteront le nom générique de compétition CSNPA.

Ces compétitions ont pour but de permettre aux patineurs de pouvoir passer des médailles jusqu'à un niveau vermeil.

Elles regrouperont les divisions : N1 N2 F1 F2 en priorité (uniquement programme libre)

Puis les poussins sans préliminaires (catégories A et B du socle commun)

Puis les avenirs sans préliminaires (cat A et B du socle commun)

Ces compétitions CSNPA ont un grade régional et donne un coefficient 2 au French Ranking. Ces compétitions CSNPA ont les mêmes contraintes de jury qu'un Tournoi Fédéral afin de permettre la validation des médailles Vermeil.

Ces compétitions seront prioritairement organisées par les clubs qui devaient accueillir les sélections France clubs. Si un club n'était plus en mesure de le faire, il est prié d'avertir très rapidement la CSN et les clubs de sa zone pour trouver une solution alternative.



Ces compétitions CSNPA sont prioritairement réservées aux patineurs de la zone concernée. L'accueil de patineurs hors zone ne pourrait être fait qu'en complément.

La ligue IDF peut organiser le même week-end une compétition pour les plus petits, avec un panel moins important, si sa compétition CSNPA est saturée.

La date de fin des sélections pour les championnats 1&2, coupe de France et critérium est repoussée au 14 février pour tenir compte des compétitions CSNPA qui auront lieu ce week-end.

Difficulté à obtenir le calendrier des ligues

Des clubs connaissent des difficultés à obtenir le calendrier de leur propre ligue ainsi que les annonces des compétitions régionales.

La CSN encourage les ligues à développer un support internet afin de palier à ces difficultés.

Les médailles au TDF de Charleville

Au 8 décembre il restait 23 places pour faire passer des médailles à Charleville lors du TDF C7.

La CSNPA ouvre donc cette cession de médailles à la pré-bronze, et laisse Charleville libre de son calendrier pour les inscriptions à cette session.

Conclusion

Voilà où en sont les travaux de la CSNPA à cette date.

Des annonces gouvernementales auront lieu le 10 décembre à 20h. La CSNPA sera éventuellement amenée à réagir en fonction des mesures qui auront été décidées.

La situation étant mouvante, nous sommes obligés de nous adapter en permanence, bien conscients des incertitudes que cela génèrent pour les clubs.

Bonnes fêtes à tous.